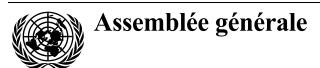
Nations Unies A/58/549



Distr. générale 3 novembre 2003 Français Original: espagnol

Cinquante-huitième session Point 29 de l'ordre du jour Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique

> Lettre datée du 31 octobre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration contre le blocus faite par les organisations non gouvernementales cubaines.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 29 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Bruno **Rodríguez Parrilla** 

## Annexe

## Déclaration des organisations non gouvernementales cubaines contre le blocus

Sachant qu'après avoir pris connaissance d'un rapport du Secrétaire général de l'ONU reflétant les positions de 86 gouvernements et de 19 institutions spécialisées, l'Assemblée générale des Nations Unies doit procéder le 4 novembre prochain à un débat et à un vote sur un projet de résolution présenté par Cuba et intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique », les organisations non gouvernementales cubaines, réunies en Forum des ONG cubaines contre le blocus, déclarent ce qui suit :

- La politique génocidaire dont procède le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba est le produit de l'expansionnisme des États-Unis d'Amérique, qui a trouvé son expression dans la « doctrine Monroe » et la thèse du « destin manifeste », dont les États-Unis se sont servis pour justifier leur intrusion et leur ingérence dans les républiques d'Amérique latine et des Caraïbes; dans le cas de Cuba, ils se sont également appuyés sur les théories du Fatalisme géographique et du « fruit mûr » et sont passés à l'acte de diverses manières ils se sont immiscés dans la guerre d'indépendance menée par Cuba contre l'Espagne et sont intervenus ensuite dans la constitution du gouvernement, ils ont forcé Cuba à accepter l'amendement Platt et une base militaire à Guantánamo, ils ont fait intervenir directement leurs troupes à plusieurs reprises, institué des accords de réciprocité frauduleux et contrôlé notre économie et notre commerce pendant la première moitié du vingtième siècle.
- Le blocus et son renforcement sont l'expression de l'opposition entre une Cuba libre et souveraine et une Cuba dépendante, soumise ou annexée aux États-Unis d'Amérique. Nous sommes tous parfaitement conscients que ceuxci n'ont d'autre but que de détruire la nation cubaine en imposant leur volonté à un petit pays par la coercition et par la force, au mépris des règles du droit international et de la volonté du peuple cubain, lequel est bien décidé à défendre sa souveraineté et son droit à l'autodétermination.
- Le blocus imposé à Cuba a provoqué des ravages sur le plan économique : le préjudice est estimé officiellement à plus de 72 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent les 54 milliards que représentent les atteintes directes portées à des objectifs économiques ou à des personnes du fait d'opérations de sabotage et d'actes de terrorisme encouragés, organisés et financés à partir des États-Unis d'Amérique.
- Sur le plan humain, les coûts du blocus sont incalculables. En raison du manque de médicaments, des malades sont décédés, y compris des garçonnets et des fillettes, et d'autres n'ont pu être soulagés de leurs souffrances. Bien sûr, grâce au dévouement et au sacrifice du personnel des services de santé, ces conséquences ont pu être quelque peu atténuées, mais le préjudice moral reste considérable.
- Sans le blocus et les lois injustes qui l'accompagnent, les projets menés par de très nombreux acteurs de la société civile – dont les ONG – pour promouvoir le développement, non seulement sur le plan matériel mais également dans des

2 0360591f.doc

- domaines tels que la culture, l'éducation, la religion, les sciences, les sports, etc., auraient pu progresser bien davantage.
- Nous sommes convaincus que cette guerre économique menée par les États-Unis contre Cuba est dépourvue de tout fondement juridique et qu'aux termes de l'alinéa c) de l'article II de la Convention de Genève du 9 décembre 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide, elle constitue un acte de génocide – un crime au regard du droit international. Il s'agit véritablement là de la violation la plus flagrante, massive et systématique des droits de l'homme de l'ensemble de la population cubaine.
- Conscientes des efforts énormes consentis par le Gouvernement et les institutions nationales, les ONG cubaines s'emploient à les épauler afin qu'en dépit des difficultés et des dégâts provoqués par la guerre économique dont Cuba est victime, notre peuple puisse jouir d'importantes avancées sur le plan social, économique et culturel et poursuivre son développement afin d'améliorer ses conditions d'existence.
- Le Forum condamne la politique de génocide appliquée à notre pays par les gouvernements successifs des États-Unis d'Amérique et confirme qu'il est pleinement favorable aux initiatives prises par le Gouvernement cubain afin de déjouer ou de contrecarrer les plans faits pour vaincre Cuba par la faim en lui imposant le blocus, et de défendre à tout prix notre souveraineté et notre indépendance nationale ainsi que notre droit d'oeuvrer pour une vie meilleure.
- Les ONG cubaines se joignent à ceux qui réclament à juste titre la libéralisation des échanges commerciaux avec les entreprises industrielles et commerciales des États-Unis, au bénéfice des deux parties, conformément aux pratiques internationales reconnues, afin notamment que les entreprises et institutions cubaines puissent acheter les produits alimentaires, les médicaments, les équipements médicaux et les matériels éducatifs, culturels ou technologiques dont ont besoin les enfants, garçons et filles, les femmes, les hommes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, et tous les autres groupes sociaux composant notre peuple. Elles réaffirment également que nos intellectuels, nos savants, nos artistes, nos sportifs ont le droit d'accéder librement aux sources d'information et de savoir qu'offre la société nord-américaine, à charge de réciprocité, afin qu'en se connaissant mieux nos peuples puissent nouer des liens d'amitié plus étroits.
- Les ONG cubaines sont très reconnaissantes des marques de solidarité et de l'aide reçue des institutions et organisations des pays frères, y compris des États-Unis d'Amérique, et les invitent à intensifier leur action jusqu'à la victoire. Les citoyens des États-Unis subissent eux aussi les effets de la politique de leur gouvernement, qui les empêche d'exercer pleinement leurs droits et libertés constitutionnelles en restreignant leurs relations avec Cuba.
- Pour isoler Cuba, le Gouvernement nord-américain a tenté d'internationaliser sa politique d'agression sur tous les terrains, en exerçant toutes sortes de pressions sur les gouvernements, les institutions et les particuliers d'autres pays et en usant abondamment de mensonges et de faux-fuyants.
- Les ONG cubaines demandent instamment aux gouvernements des États membres de l'Union européenne de se désolidariser de toute initiative visant à faire appliquer le blocus économique que le Gouvernement des États-Unis

0360591f.doc 3

impose à Cuba, et de s'opposer de manière catégorique à la politique extraterritoriale qu'incarnent les lois Torricelli et Helms-Burton. Nous lançons également un appel aux ONG et aux organisations sociales européennes afin qu'elles renforcent l'action qu'elles mènent dans ce sens.

- Notre appel s'adresse également à la communauté mondiale que nous exhortons à user de tous les moyens et ressources à sa disposition pour faire lever le blocus appliqué à notre pays.
- Nous, organisations non gouvernementales, qui participons activement à la vie de la société cubaine et sommes au service de ce peuple merveilleux et de son programme d'action sociale, déclarons sans ambiguïté que nous resterons dévoués à la patrie et à Fidel et que nous ferons l'impossible pour assurer notre indépendance, notre souveraineté nationale et la permanence des conquêtes sociales, politiques et économiques obtenues au cours de ces années de lutte.

La Havane, le 29 octobre 2003

**4** 0360591f.doc